Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Retrait autorité parentale

Par titines49

Bonjour,

Je suis en instance de divorce depuis mai 2022, j'ai demandé le divorce lorsque j'ai découvert que mes 2 filles m'ont annoncée qu'elles avaient subit des agressions sexuelles de la part de leur père. Deux de mes nièces ont également été victime ainsi que 4 personnes adultes dans le cadre professionnel .Un procès a eu lieu en janvier 2023, mon ex conjoint a été reconnu coupable, il a entre autre interdiction de rencontrer en contact avec ses enfants mais il garde tout de même l'autorité parentale. quelles démarches puis-je faire pour qu'il n'ai plus cette autorité. Cette situation est très difficilement vivable pour mes filles et pour moi-même.
Merci de vos réponses

Par jodelariege

bonjour
lire ci dessous
"https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3135#:~" et voir un avocat

---
Par titines49

J'ai déjà contacté l'avocat qui s'occupe du divorce. Il ne veut pas engager de procédure pour la déchéance de l'autorité parentale. Il préfère le faire dans la procédure de divorce qui risque d'être encore longue. Je voulais savoir comment je pouvais engager la procédure.

Par jpgroussard

Bonjour Titines,

les personnes qui gèrent le pays et dont je m'abstiens difficilement à les nommer sont en train de préparer une loi (il est question dans les mois à venir) pour une déchéance automatique de l'autorité parentale contre des énergumènes comme votre ex.
Autrement, rien à faire !
Cdlt